



# BULLETIN MUNICIPAL

## MACHILLY

AOÛT 2011 / N° 94

### LE MOT DU MAIRE

Nous sommes de plus en plus interpellés au sujet des nouvelles constructions édifiées sur le territoire communal. Il nous est reproché de faire « un peu n'importe quoi » surtout depuis qu'un promoteur inonde les environs d'une publicité affirmant que 10 maisons vont être construites à Machilly à 2 minutes de la douane de Moniaz !

Contrairement à cette affirmation, votre municipalité veille justement à ne pas laisser « faire n'importe quoi ».

Elle a déterminé des endroits qualifiés de stratégiques où les constructions futures seront plus encadrées. Les personnes qui nous font l'honneur d'assister aux réunions publiques du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) savent de quoi nous parlons.

Cependant, dans des lieux qualifiés de non stratégiques, la commune ne peut intervenir dans des tractations de particuliers à particuliers et elle ne peut qu'entériner des constructions respectant les normes communales du P.O.S. C'est bien la raison pour laquelle le nouveau P.L.U sera davantage contraignant pour certaines zones.

L'édification des 10 maisons (dont le permis n'est pas encore finalisé soit dit en passant...) aura lieu sur la route des acacias. Ce site n'étant pas un endroit prioritaire pour notre commune, nous n'avons aucune raison de nous immiscer dans cette affaire si ce n'est, je le répète, en faisant respecter les règles du P.O.S. actuel.

Je vous invite donc à la prochaine réunion publique du P.L.U. où vous pourrez poser toutes vos questions et où vous aurez toutes les réponses.

Jacques Bouvard

### SOMMAIRE

**AU FIL DES REUNIONS**

**INFOS DIVERSES**

**ANNEMASSE AGGLO**



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 JUILLET 2011**

Membres présents : 11

Procuration : 1

Absents : 2

**APPROBATION DU COMPTE- RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Le compte-rendu de la séance du 20 juin 2011 n'était pas exact quant à l'effectif prévu à la prochaine rentrée scolaire.

Les niveaux se décomposent comme suit, compte-tenu des inscriptions effectuées :

- CM2 9 enfants
- CM1 10 enfants
- CE2 15 enfants
- CE1 12 enfants
- CP 11 enfants
- Grande section 15 enfants
- Moyenne section 17 enfants
- Petite section 16 enfants

**RAPPORT DES ELUS EN CHARGE D'UNE DELEGATION COMMUNALE OU INTERCOMMUNALE :****GANZER Ginette, Conseillère Municipale :**

Compte-rendu du comité syndical du collège de Bons-en-Chablais :

*Madame DETURCHE, Principale de l'établissement, annonce un effectif de 620 élèves à la rentrée. Les demandes de dérogations dûment justifiées ont été acceptées pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>.*

*Les bâtiments pré-fabriqués restent en place dans l'attente de deux classes supplémentaires.*

*Il est rappelé que le collège devrait accueillir 600 enfants maximum.*

*Suite à la modification de la carte scolaire pour Machilly, l'Assemblée est appelée à voter sur le détachement de la commune du syndicat. La délégation de Machilly refuse, 50 enfants de Machilly étant encore scolarisés dans l'établissement ; par conséquent le maintien de Machilly est demandé. A l'unanimité, l'assemblée a voté contre ce détachement.*

*Des subventions ont été attribuées : 5 650 € pour la coopérative du foyer des élèves, 4 100 € pour l'association sportive et 1 250 € pour l'association des parents d'élèves.*

*Le projet de construction du nouveau gymnase est toujours d'actualité, une proposition de terrain a été faite par la commune de bons-en-Chablais et devrait aboutir.*



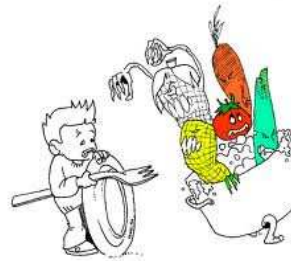
**PLAGNAT Jean-Paul, Adjoint :**

Présente des informations suite à la dernière assemblée générale de l'association de la cantine du 22 juin. Peu de parents étaient présents. Le Président a annoncé que l'année a été chargée, principalement par la mise en place d'un nouveau système d'inscription et du nouveau règlement et marquée par l'intoxication dont les causes n'ont pas été clairement identifiées.

3 personnes démissionnent du comité, 3 membres présents acceptent de prendre le relais.

L'état de la trésorerie fait apparaître un excédent d'environ 2 000 € dû principalement à la présence de bénévoles sans enfant.

Le prix du repas reste pour l'instant inchangé : 4.50 €

**SUBVENTIONS :**

*Les subventions suivantes ont été accordées :*

**LES AMIS DU MANEGE** 97.50 €, participation accordée suite à leur prestation du 18 février représentant une prise en charge partielle des frais de transport des décors,

**CLUB CYCLISTE LES SAVOIE.MONT-BLANC** 100 €

**PETANQUE MACHILLY** 1 100 €

**BIBLIOTHEQUES SONORES** : la demande sera examinée par le Centre Communal d'Action Sociale.

**COMMUNICATION :** ENQUETE CRECHE DU TECHNOSITE D'ALTEA

*Une enquête a été effectuée auprès des familles de Machilly éventuellement intéressées par un accueil en crèche.*

*4 familles ont répondu favorablement pour des enfants âgés de 0 à 3 ans et deux foyers pour des naissances attendues pour fin 2011.*

*4 places peuvent être réservées auprès de la crèche du Technosite Altéa.*

*Madame DEREMBLE Catherine, Adjointe, rappelle que le Maire de Saint-Cergues devait initier un projet pour une crèche intercommunale pour sa commune et celles de Machilly et Juvigny. Le projet n'a pas avancé et une relance sera effectuée pour en étudier la faisabilité. En effet, le projet de la crèche ALTEA se met en place avec un concours financier qui serait de 7 000 € par berceau pour les communes intéressées ainsi qu'une participation des familles.*

*Vu le coût élevé, il semble intéressant de réactiver un éventuel projet intercommunal pour les 3 communes.*



**CHEMIN DE LA GALERE : PRESENTATION DES DOLEANCES DES RIVERAINS**

*Les doléances des riverains présentées suite à l'aménagement du Chemin de la Galère sont exposées au Conseil Municipal ; les riverains expriment une crainte de nuisances risquant de se produire par le passage de véhicules à moteur.*

*Pour pallier ces inconvénients, des potelets seront mis en place à chaque extrémité de ce chemin ainsi qu'une signalisation adéquate.*

**COMMUNICATION DES DECISIONS MUNICIPALES :**

**DECISION N° 5 :** Aménagement du lac – Admission en sous-traitance de SPIE SUD EST présenté par l'entreprise François PERRIN pour un montant de 18 902.06 €

**DECISION N° 6 :** Marché d'entretien de la voirie – réalisation d'emplois partiels au point à temps automatique et au point à temps manuel – Transfert de la communauté de communes des Voirons à la commune – Attributaire : Entreprise EIFFAGE

**DECISION N° 7 :** Marché d'entretien de la voirie – réalisation de la signalisation horizontale sur les réseaux routiers communaux – Transfert de la communauté de communes des Voirons à la commune – Attributaire : Entreprise PROXIMARK

**DECISION N° 8 :** Travaux supplémentaires route des Vignes – Attributaire : Entreprise CHAPUIS pour un montant de 7 443.00 € HT

**APPEL A CANDIDATURES- ETUDE D'URBANISME PRE-OPERATIONNELLE-ATTRIBUTION DU MARCHE :**

*Un avis d'appel public à candidatures a été lancé le 24 mai 2011 pour la réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle pour l'aménagement de deux sites en vue de la constitution d'une nouvelle centralité organisée en cohérence avec la structure du chef-lieu.*

*5 cabinets ont répondu.*

*Après un premier examen, 3 équipes ont été admises à présenter leur candidature :*

*SARL Passagers de la Ville, Groupe Bernard Lemaire, 2 BR.*

*Compte-tenu des argumentations présentées et de la comparaison du montant des honoraires, le cabinet Bernard LEMAIRE (74 – CHAVANOD) est retenu avec une prestation de 39 800 €.*

*Des options complémentaires sont adoptées : aide à la conduite, présentation 3 D, réunion publique et aide juridique.*



**ARGUMENTAIRE DU P.L.U.- COMPLEMENT A LA DELIBERATION DU 16 FEVRIER 2009 :**

*La délibération du 16 février 2009 a prescrit la révision du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) et sa transformation en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) ; les motifs et les objectifs de la révision étaient les suivants :*

- Favoriser le renouvellement urbain,
- Préserver la qualité architecturale,
- Réfléchir sur les orientations en matière d'urbanisme et de développement durable,
- Redéfinir clairement l'affectation des sols et organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.

*Depuis de nouveaux éléments sont intervenus et peuvent impacter les orientations du P.L.U., notamment :*

- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône.Méditerranée 2010.2015
- La communauté d'agglomération porteuse du Schéma d'Orientations Territoriales a transmis un avis sur la mise en œuvre des orientations du SCOT dans le PLU
- La loi engagement national pour l'environnement a été mise en place
- Le plan de prévention des risques d'inondation du Foron a été mis en révision, un nouveau zonage des risques concerne Machilly
- Le PDU (Plan de Déplacement Urbain) porté par la communauté d'agglomération a progressé dans la mise en place de ses orientations
- Le PLH (Plan Local de l'Habitat) de la communauté d'agglomération a été mis en révision et a défini pour la commune des orientations en matière de développement de l'habitat.

*Cette « hiérarchie » entre ces documents et le PLU conduit à prendre en compte les décisions d'échelles supérieures et impose, par conséquent, de ne pas penser isolément le projet communal.*

**QUESTIONS DIVERSES :**

**FEUFLIAZHE :** *Remercie la Municipalité pour la subvention accordée.*

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) du 24 juin 2011 :**

*Ce service connaît un essor suite à une augmentation des demandes liées au vieillissement de la population. Toutefois, la diminution des aides accordées par le Conseil Général devra être compensée par les communes et les bénéficiaires.*

*Le fonctionnement péri-scolaire est également en augmentation.*

**D.A.C. (Document d'Aménagement Commercial) :**

*La commune de Machilly n'est pas concernée ne possédant pas de zone commerciale dédiée.*

*Seule la route des Voirons comportera des ajouts commerciaux et aucune activité nouvelle artisanale ou projet ne seront autorisés dans le village en dehors de cette zone.*



**MODELISME :**

*Un particulier a demandé l'autorisation de pratiquer du modélisme naval. Seuls seront admis les modèles type voilier radioguidé sans moteur, soit thermique ou électrique.*

**ADORR (Association pour le Développement de l'Orientation de la Randonnée et de la Raquette) :**

*Cette association recherche une station d'accueil pour l'OMN (Original Mountain Marathon). Vu les besoins exprimés, Machilly n'est pas adaptée et une réponse négative est donnée.*

**JEUNES AGRICULTEURS DE HAUTE-SAVOIE ET FRANGY/SEYSSEL :**

*Un comice agricole sera organisé le 11 septembre à Seyssel et cette association est à la recherche de financement. Un avis défavorable est rendu par le Conseil Municipal.*

**AESCT (Association d'Entraide et de Soutien de la Communauté Turque) :**

*Un courrier est parvenu en mairie, envoyé par le Maire d'Annemasse, et présente le projet de l'AESCT de construire un local pouvant accueillir leurs membres sur un terrain de 3000 à 5000 m<sup>2</sup>. Machilly ne peut répondre favorablement à cette demande, n'étant pas en capacité de proposer un terrain de cette superficie.*

**SALLE D'ANIMATION RURALE :**

*Suite aux remarques de Monsieur LECOQ Eric, Conseiller Municipal, portant sur les dysfonctionnements électriques de ce bâtiment, il sera procédé aux réparations nécessaires.*

**FETE DU 13 JUILLET 2011 :**

*Le Maire remercie vivement toutes les personnes ayant apporté leur aide. En 2012, celle-ci se déroulera le vendredi.....13.....juillet.*

*Prochaine séance  
du conseil  
municipal :  
19 septembre 2011*

**INFOS DIVERSES****Communiqué S.N.C.F.**

Des travaux de voie ferrée au droit du passage à niveau (PN) n° 57 sont programmés du **mercredi 21 septembre à 9 heures au vendredi 23 septembre – fin 18 heures** : la circulation routière sera interdite au passage à niveau pendant cette période, l'accès reste autorisé aux piétons.



## ANNEMASSE AGGLO

Annemasse Agglo et Annemasse Les Voirons Tourisme organisent pour la 4ème édition, l'événement Couleur(s) d'automne les 17 et 18 septembre prochains, au lac de Machilly.

« Entre nature et culture : ce que la nature donne, ce que l'homme en fait » fil conducteur de Couleur(s) d'automne 2011, un événement dont l'ambition est d'étudier sous toutes ses formes le lien précieux et universel qui unit l'homme et la nature.

Cette année, Couleur(s) d'automne accueillera à nouveau un marché aux plantes constitué de pépiniéristes, horticulteurs et autres collectionneurs passionnés, des conférences : rencontres sur le jardinage, la botanique et l'environnement, ainsi que le festival Land art proposant 12 œuvres de 14 artistes, des ateliers pour les enfants (création d'art floral, papercraft et atelier de rempotage et de bouture), d'un salon de lecture, d'un restaurant végétarien...

**Pour le bon déroulement de cet événement et pour anticiper, un certain nombre de personnes en tant que bénévoles est nécessaire pour :**

- accompagner les artistes durant la semaine du 12 au 16 septembre
- accueillir le public les 17 et 18 septembre
- encadrer l'atelier de papercraft, de création végétale et de petits jardiniers les 17 et 18 septembre
- Tenir le parking les 17 et 18 septembre
- Accueillir le public pour les conférences les 17 et 18 septembre
- **URGENT : recherchons bénévoles pour héberger 3 artistes du 12 au 17 septembre (nuitées + petit déjeuner). Rens. : 04.50.87.83.03**



## Cultiver

### Le marché aux plantes et saveurs

Le marché est ouvert samedi de 13h30 à 18h et dimanche de 10h à 18h.

#### Côté plantes

Pépiniéristes, horticulteurs et autres collectionneurs partageront leur passion des plantes et vous feront (re)découvrir des espèces de cactées, sédums, vivaces, fruitiers, arbustes d'ornement, bulbes, roses...

Pour vous guider sur le marché, Dédé le jardinier, chroniqueur bien connu des ondes de France Bleu et producteur horticole, vous livrera bons plans et astuces.

#### Côté saveurs

Parce que les plantes réservent de nombreuses surprises, les étals du marché vous permettront de découvrir tisanes, confitures, aromatiques, épices, savons, huiles aux saveurs et senteurs originales.

## Savoir

### Le pavillon des connaissances

#### Les rencontres « nature »

Ces moments d'échanges avec des spécialistes passionnés vous feront découvrir les plantes et le jardinage sous un autre angle.

- *Les plantes diploclantes*, par Philippe Roussard, Samedi à 14h30.
- *Les bons plants du fleurissement, les nouvelles couleurs tendances, les nouvelles fleurs*, par Dédé le Jardinier, Dimanche à 14h30.

#### Salon de lecture

En profitant d'une pause au bord de l'eau, vous pourrez approfondir vos connaissances en botanique, jardinage, Land art...

Animé par les bibliothèques de l'agglomération annemassienne sous la coordination de la bibliothèque de Saint-Cergues, Samedi et dimanche.

Et pour donner de l'écho au salon de lecture, Séverin diézière, lors d'une performance poétique, sa vision de la nature présentera des ouvrages riches par « Une poignée d'herbes en lien ». Samedi à 19h30.

#### L'heure du conte

Au fil de l'eau, cette balade entre nature et culture emportera petits et grands au pays des contes.

Conté par François Benoit, Samedi et dimanche à 19h30.

## Decouvrir

### « Hors les murs »

#### Exposition - Projet photographique grand format

Levez la tête, les panneaux publicitaires grand format que vous avez l'habitude de voir dans l'agglomération ne portent plus le même message. Quinze jours avant Couleur(s) d'automne, un collectif de photographes investissent ces supports avec un projet sur le thème « ce que la nature nous donne, ce que l'homme en fait ».

Photographies Shining production - Stéphane Couchet, Du 5 au 19 septembre.

#### Atelier - Bouture et rempotage

Rempoter et faire des boutures demandent un savoir-faire que votre enfant, après cet atelier, maîtrisera à la perfection.

Mercredi 14 septembre de 14h à 18h, galerie marchande de Shopping Etrembières. Animé par la MFR de Bonne. Atelier gratuit dès 3 ans.

#### Atelier - Art floral

Cet atelier permettra aux plus petites de créer de magnifiques parures à base de fleurs séchées.

Mercredi 14 septembre de 14h à 18h, galerie marchande de Shopping Etrembières. Animé par les Entrelacs. Atelier gratuit dès 8 ans.

## Goûter

### Les restaurants

Les restaurants de Couleur(s) d'automne régaleront vos papilles avec des saveurs végétales et des assortiments inédits. Les menus, plats et autres gourmandises seront exclusivement végétariens et, pour la plupart, à base de produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée.

#### « Le déjeuner sur l'herbe »

Jean-Marie Chanove, chef cuisinier du Refuge des Gourmets à Machilly, vous propose de composer votre menu végétarien. Muni d'un panier, vous ferez vous-même « votre marché gourmand » parmi les différents plats.

Service le dimanche de 12h30 à 14h30. Menus de 15 à 20€.

Les bénéfices de ce repas seront intégralement reversés à l'association d'aide aux enfants atteints d'un cancer, « L'Océanide ».

#### « Les Couleurs »

La buvette « Les Couleurs » se met au vert avec une restauration rapide 100% végétarienne et originale.

Buvette tenue par l'association « la Sablièrenne ». Restauration non-stop samedi et dimanche.

## Créer

### Les ateliers

#### Papercraft

Coller, découper pour créer des sculptures en papier plus vraies que nature... Après cet atelier, l'art du papercraft n'aura plus de secret... Même pour les plus petits.

Animé par Nina Canic, Samedi à 14h, inscriptions sur place, dès 6 ans.

#### Art floral

Un collier de fleurs pour maman, un bracelet de feuilles pour papa... Cet atelier permettra à votre enfant de créer de magnifiques parures à base de fleurs séchées.

Animé par les Entrelacs, Dimanche à 14h, inscriptions sur place, dès 6 ans.

#### Le jardin éphémère

Un véritable petit coin de jardin accueillera les petits curieux de nature pour leur enseigner la culture et la récolte des légumes de saison.

Animé par la MFR de Bonne, Samedi et dimanche, inscriptions sur place, dès 3 ans.

#### Les petits jardiniers

Les jardiniers en herbe deviendront de véritables professionnels du rempotage et des boutures de saison.

Animé par la MFR de Bonne, Samedi à partir de 14h et dimanche à partir de 11h, inscriptions sur place, dès 3 ans.



Mairie de Machilly  
290 route des Voirons  
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94  
FAX : 04 50 94 62 90  
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !  
Venez nous rendre visite :  
www.machilly.fr

*La route du lac et la route  
du Léman seront bloquées  
à la circulation pendant  
tout le week-end.*

*Toute l'équipe organisant  
l'évènement vous présente  
par avance ses excuses  
pour les désagréments  
occasionnés.*



17-18 Sept. 2011 au lac de Machilly

Marché aux plantes & saveurs • Land art & art environnemental • Rencontres & ateliers

Photo: B. B. / Agglo

[www.annemasse-lesvoirons.com](http://www.annemasse-lesvoirons.com)



TAC



SHOPPING



leMessager



Mairie de Machilly  
290 route des Voirons  
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94  
FAX : 04 50 94 62 90  
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !  
Venez nous rendre visite :  
[www.machilly.fr](http://www.machilly.fr)